



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
HEBDOS LOCAUX

BUDGET 2010-2011

Des choix pour l'avenir - Le député de Jean-Lesage. M. André Drolet, se réjouit du budget de son collègue, le ministre des Finances

Québec, le 31 mars 2010 – « Le budget que je dépose aujourd'hui pose des jalons pour l'avenir du Québec tout en nous permettant de relever nos défis immédiats. Le gouvernement fait aujourd'hui des choix déterminants et propose des solutions durables », a déclaré le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion de la présentation du budget 2010-2011 du Québec hier, à l'Assemblée Nationale.

Pour que les Québécois puissent réaliser leurs ambitions et faire face aux grands défis qui se posent à eux, ce budget propose des actions à court terme, qui consolideront la relance économique, des actions à moyen terme, qui rétabliront l'équilibre budgétaire, et des actions qui s'inscrivent dans le long terme afin de favoriser l'éclosion d'une économie plus performante et plus compétitive. Ce budget répond aux cinq enjeux pressants pour notre société que sont l'équilibre des finances publiques, le renouvellement de nos infrastructures, le financement de nos universités, la performance et le financement de notre système de santé et la réduction de notre dette.

Un effort collectif pour rester maîtres de nos choix

Ce budget propose un ensemble de moyens qui permettront de stimuler la création d'emplois et la relance de l'économie, de mieux financer le système de santé et le rendre plus performant, de maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014, de rembourser notre dette et de construire le Québec des vingt prochaines années.

« Ces mesures permettront de laisser aux générations futures un Québec où ils pourront s'enrichir, dans tous les sens du terme. Un Québec dont les citoyens sont solidaires et responsables pour ne pas hypothéquer une richesse qui n'est pas encore créée », a soutenu le député de Jean-Lesage.

« Tous les Québécois sont appelés à faire leur part dans cette démarche qui vise à ce que nous demeurions maîtres de nos choix. Et cet effort collectif commence par le gouvernement », a souligné le ministre des Finances.

Le gouvernement a, par la même occasion, également dévoilé son plan d'action économique et budgétaire. Ainsi, le gouvernement annonce un effort majeur et exigeant en matière de contrôle et de réduction de la croissance des dépenses. Parmi les mesures prévues, mentionnons le gel, pour une durée de deux ans, des salaires du premier ministre, des ministres et des députés, le

gel de la masse salariale de la fonction publique jusqu'en 2013-2014, la suspension du versement des primes au rendement pour les deux prochaines années pour les hauts dirigeants des secteurs public et parapublic. Un effort comparable sera exigé des dirigeants des sociétés d'État, le maintien du remplacement de seulement un départ d'employé sur deux à la retraite et l'élargissement de cette mesure au personnel administratif des réseaux de la santé et de l'éducation, y compris les cadres, la révision et l'examen des programmes gouvernementaux ainsi que la fusion ou l'abolition d'une trentaine d'organismes.

Grâce notamment à ces mesures, la croissance des dépenses de programmes sera ramenée à 3,2 % dès cette année et à 2,8 % à compter de 2011-2012, et ce, jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire.

La nécessité d'accroître les revenus

Malgré l'effort important consenti par le gouvernement, une hausse des revenus s'avère nécessaire afin de redresser les finances publiques. À cette fin, le budget prévoit des mesures équitables qui s'appliqueront graduellement, dont une hausse de la TVQ d'un point de pourcentage additionnel le 1^{er} janvier 2012 afin de rétablir l'équilibre budgétaire et d'améliorer le financement de nos services, une hausse de la taxe sur le carburant et l'imposition d'une redevance sur l'eau.

Afin de limiter l'impact de certaines mesures et de protéger le pouvoir d'achat des moins nantis, le budget prévoit la création d'un nouveau crédit d'impôt remboursable, soit le crédit d'impôt pour la solidarité.

Prendre nos responsabilités à l'égard des générations futures

Le budget 2010-2011 prévoit également d'importantes mesures afin de régler, de façon durable, différents défis liés notamment au système de santé, au financement de nos universités et au remboursement de notre dette. À cette fin, le budget prévoit la mise en place d'un fonds dédié à la santé, alimenté par une contribution générale dès le 1^{er} juillet 2010, la poursuite de l'instauration d'une économie verte, un financement durable du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun par une hausse de la taxe sur le carburant, une augmentation progressive, dès 2014, du prix de l'électricité provenant du bloc patrimonial d'Hydro-Québec et le versement de ces revenus supplémentaires au Fonds des générations afin de réduire la dette, une révision des cibles de réduction de la dette et une augmentation des frais de scolarité universitaire à l'automne 2012 afin d'assurer un financement adéquat de nos universités.

Un budget à l'image des Québécois

« Ce budget a pour objectif immédiat de préserver nos acquis économiques et sociaux, mais sa finalité est d'accroître la capacité des Québécois de réaliser leurs ambitions pour eux-mêmes, pour leurs proches, pour leur communauté. C'est un budget audacieux et responsable. Je suis fier du travail accompli par mon collègue le ministre des Finances », a affirmé le député de Jean-Lesage.

Monsieur Bachand a conclu : « Ce budget est à l'image des Québécois : ambitieux et réaliste. Il propose des stratégies pour assurer la prospérité et le bien-être des Québécois : à court terme, en consolidant la relance économique; à moyen terme, en résorbant le déficit; et à plus long terme, en favorisant l'éclosion d'une économie plus performante et plus compétitive. Les Québécois sont ambitieux. Je sais qu'ils ont le courage de leurs ambitions. »

Sources : Marie-Josée Bond
Attachée politique
Bureau du député de Jean-Lesage
Tél. : 418-648-6221

Service de la recherche et des communications
Aile parlementaire libérale
Tél. : 418 643-9013